Repérer…pour développer des compétences

Production collective

Interreg IV France-Suisse « Modularisation »

Groupe AIO

CRIA 74

Vous êtes prescripteurs, orienteurs ou accompagnants,

Le repérage des situations d'illettrisme, les concepts de compétences clés, d'analphabétisme ou de Français Langue Etrangère ne sont pas clairs pour vous ? Cela vous gène pour envisager l'orientation de la personne et/ou la construction de son parcours ?

Cet outil pourra vous guider

Il est composé d'un ensemble de fiches synthétiques

1. Prendre en compte des besoins et des attentes de personnes pour envisager le parcours
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Quelques minutes suffisent pour le parcourir mais aussi l'utiliser !

Sommaire

Prendre en compte des besoins et des attentes	**Pages 4 et 5**
Situer des personnes pour développer des compétences	Pages 7 à 9
Inscrire la personne dans une dynamique de parcours	Page 10 à 12
Permettre au prescripteur l'accès au réseau	Page 13
Glossaire	Page 14

1. Prendre en compte les besoins et les attentes

1. **Prendre en compte des besoins et des attentes**
2. **Situer des personnes pour développer des compétences**
3. **Inscrire la personne dans une dynamique de parcours**
4. **Permettre au prescripteur l'accès au réseau**

Paroles de personnes

« Je veux apprendre à lire et à écrire »

« Pour lire mon planning mensuel je demande l'aide d'un collègue »

« Je veux aider mes enfants à faire leurs devoirs

« Je demande de l'aide à l'assistante sociale pour lire mes papiers administratifs »

« Je ne sais pas écrire pour remplir le cahier de suivi au travail »

« Je n'ose pas remplir le carnet de correspondance de mon fils parce que je fais trop de fautes »

« 5km c'est loin et je ne sais pas comment y aller….. »

« Je veux passer le permis mais d'abord il faut que je lise mieux »

Elles vous disent de leur scolarité

« je ne suis jamais allé à l'école et je n'ai jamais fait de stage »

« je suis allé à l'école dans mon pays et j'ai obtenu…. »

« je suis allé à l'école mais j'ai besoin de refaire…. » ou « je suis allé à l'école mais j'étais pas bon élève…

1. Prendre en compte les besoins et les attentes

Prendre en compte des besoins et des attentes

2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

- ***Attitudes possibles***
- *La personne*
- *vous semble embarrassée, mal à l'aise quand vous parlez de lecture, de démarches faisant appel à l'écrit*
- *dit préférer écrire chez elle avec plus de temps*

Vous faites remplir une fiche ou demandez à la personne d'écrire quelques lignes et vous constatez que

L'écriture est phonétique :
Exemple :
Je ve travaié
Jé pa le permi

Pas d'espace observable entre des mots :
Exemple :
jemapelle

La personne commence à écrire sur la feuille sans tenir compte des conventions d'écriture (milieu de la feuille)

Les différentes paroles, les différentes attitudes et niveaux de scolarités exprimés ainsi que les différents écrits vous montrent que les personnes sont dans des situations différentes face à l'écrit et possèdent des compétences mais à des degrés divers….
On parle alors de typologie de publics et de degrés de maîtrise des compétences.

2. Situer les personnes pour développer les compétences

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. **Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Des mots pour situer la personne dans ses compétences

L'illettrisme ,selon l'ANLCI, désigne les personnes qui ont été scolarisées en France et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, et avec les formations de base .Cela s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier apprentissage. On désigne la situation par le mot « ***Analphabétisme ».***

Pour les nouveaux arrivants dans un pays dont ils ne parlent pas la langue, il s'agit de son apprentissage.

En France, on parle du "***Français Langue Etrangère***" (F.L.E).

Les Compétences Clés , un concept pour désigner ***des compétences de base, un « socle fonctionnel » ou « noyau dur » croisant des compétences utiles à la personne pour son évolution dans la société ; d'autres compétences*** *prennent place autour de ce noyau dur .Elles regroupent les capacités à mettre en œuvre* ***pour s'adapter et faire face aux exigences et aux contraintes actuelles du travail.***

OUTIL PRATIQUE
pour mettre en lien la situation de la personne(compétence)
avec un des mots défini en page 6 .

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. **Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Ma première interrogation : la personne a été scolarisée ?

Oui ?

Dans quelle langue ?

Langue française

Langue autre que le français ?

Ma deuxième interrogation : A-t-elle la maîtrise des compétences clés ?

Un repère pratique : ce qui est observable au terme de la fin de la scolarité obligatoire.

1er cas de figure : Si en fin de scolarité obligatoire, une validation est acquise

(de type brevet des collèges ou CAP par exemple ou équivalent dans la langue de scolarisation…)

Pour une personne scolarisée en langue française

Elle maîtrise les compétences clés

Pour une personne scolarisée dans une langue autre que le français

Elle relève d'un apprentissage « Français langue Etrangère, »

2ème cas de figure : Si en fin de scolarité obligatoire, pas de validation, des difficultés observées et /ou exprimées

Pour une personne scolarisée en langue française

Situation d'illettrisme

Pour une personne scolarisée dans une langue autre que le français

Situation d'illettrisme au regard des requis du système d'apprentissage de son pays

Pour aller plus loin , allez à la page suivante

2. Situer les personnes pour développer les compétences, 2/5

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

OUTIL PRATIQUE : échanger pour situer en vue d' orienter vers des dispositifs d'acquisition de savoirs et compétences

Scolarisation

En France

Difficultés dans l'attitude ou la relation à l'apprentissage
- Parcours de vie, professionnelle et/ou scolaire difficile
- Pendant combien d'années?
- A quel niveau ?
- Quel résultat ?

Situation d'illettrisme (1) ou nécessité de développer des compétences clés

Dans un autre pays

Difficultés dans l'attitude ou la relation à l'apprentissage
- Parcours de vie, professionnelle et/ou scolaire difficile
- Pendant combien d'années?
- A quel niveau ?
- Quel résultat ?

Pas de difficulté et usage courant de l'écrit dans sa pratique professionnelle antérieure ou dans sa vie quotidienne :
- Quel reconnaissance possible de leurs compétences professionnelles ultérieures ? Quelle valorisation de ces compétences au moyen de l'acquisition du français oral et écrit ?

Français Langue Etrangère

Non Scolarisation

Personne non scolarisé ou très peu scolarisée (mois de 5ans)

Analphabétisme

Est-ce que les personnes ont appris par elle-même?

-En autodidacte
- Grâce à des cours du soir ou dans le cadre d'un emploi
- Avec quels résultats ; quelles difficultés ?

Post-Analphabétisme

(1) C'est la conjonction de plusieurs critères qui crée la situation d'illettrisme

2. Situer les personnes pour développer les compétences, 5/5

Extrait du Guide d'utilisation du Référentiel CCSP , Anlci- annexes Les degrés du cadre national de référence pour l'accès de tous aux compétences de base, ANLCI

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. **Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Un socle fonctionnel à acquérir dans le cadre d'une formation

Socle fonctionnel, autour de trois domaines de compétences et distinguées en quatre degrés de maîtrise par l'ANLCI

La non maîtrise des deux premiers degrés caractérise une situation d'illettrisme.

1.La compétence langagière : parler, comprendre, lire, écrire, interagir ;
2.La compétence mathématique : compter, calculer, opérer sur des grandeurs ;
3.La compétence cognitive : raisonnement logique, repérage dans le temps et l'espace, compétence à apprendre.

Des outils pratiques pour vous aider :
les pages 4,5,6,7,8
sont des éléments pratiques pour situer la personne

❑**Degré 1 et 2 : savoirs et compétences de base (situation d'illettrisme)**
Degré 1/Identification de signes et des mots ,base de la numération, se situer dans le temps et l'espace, participer à des échanges oraux avec des questions –réponses simples…
Degré 2/Dans des situations courantes et un environnement familier, lire et écrire des phrases simples, donner et prendre des informations à l'oral dans le cadre d'un entretien, trouver des informations, calculs simples pour résoudre des problèmes…

❑**Degré 3 et 4 : compétences pour agir dans la société de la connaissance.**
Degré 3/Lire et écrire des textes courts, utiliser des supports numériques, résoudre des problèmes plus complexes….
Degré 4/ensemble des compétences nécessaires pour être à l'aise en société. Compétences proches des exigences de formation générale des qualifications de niveau v (CAP, BEP, Brevet des collèges etc…)

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. **Inscrire la personne dans une dynamique de parcours**
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Proposer des réponses adaptées :

- *La maîtrise des savoirs de base et l'acquisition des compétences clés : un enjeu majeur en termes de sécurisation des parcours professionnels, d'insertion ou de maintien dans l'emploi et d'accès à une formation qualifiante*

- *Des réponses, pour acquérir des compétences clés croisant des savoirs généraux et des savoirs appliqués :* en faveur de l'insertion professionnelle des publics de premier niveau de qualification

- Oral, écrit, calcul, espace /temps : **des savoirs généraux**
- Technologie de l'information et de la communication, attitudes et comportements, gestes/postures, gérer le règlementaire : **des savoirs appliqués**

- *Des réponses, pour agir contre l'illettrisme en permettant l'acquisition des savoirs de base :* en faveur de l'insertion professionnelle mais également de l'insertion sociale.

3. Inscrire les personnes dans des dynamiques de parcours, page 2

OUTIL PRATIQUE : échanger pour orienter vers un dispositifsd'acquisition de savoirs et compétences

1. **Prendre en compte des besoins et des attentes**
2. **Situer des personnes pour développer des compétences**
3. **Inscrire la personne dans une dynamique de parcours**
4. **Permettre au prescripteur l'accès au réseau**

La personne est -elle prête à rentrer dans un parcours de formation ?	**La personne a-t-elle un projet de formation ?**	**La personne n'est pas prête pour la formation, ni pour l'emploi,**
Ce qui est difficile pour elle concrètement ? *L'aider à repérer les différentes possibilités qui peuvent se présenter en vérifiant son profil linguistique .* *Dans les propositions, vérifier celles pour lesquelles la personne est prête à s'engager* (clarifier les étapes/ a une vision réaliste*)* L'engager à rendre compte des difficultés qu'elle pourrait rencontrer dans leur mise en œuvre. *L'aider à identifier les personnes ressources pouvant la soutenir dans la mise en œuvre.*	**Une action de formation pourrait-elle lui convenir ?** L'aider à se représenter en formation et/ou la formation ❑ Êtes-vous prêt(e) à aller en formation ? ❑ Apprendre en groupe, comment voyez-vous cela ? ❑Comment souhaiteriez-vous que la formation se déroule ? *Identifier les leviers sur lesquels le prescripteur s'appuie, évaluer sommairement les compétences acquises de la personne .* **❑Quel est votre parcours professionnel?** **❑Qu'avez-vous utilisé comme outils, machines au travail ?....** **❑Qu'est ce qui vous a paru facile dans la réalisation de vos tâches professionnelles ?** **❑Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?**	**Quelles phases intermédiaires prévoir ?** *Une action d'accompagnement,* *Une action mobilisant des compétences est peut-être possible avec l'appui du réseau des acteurs sociaux et culturels* **(** voir page suivante, actions de sensibilisation à l'apprentissage, leviers pour entrer dans l'écrit ou le réapprentissage) **❑ Avez-vous des activités chez vous ?** **❑ Rencontrez-vous des personnes ?** **❑Comment se déroulent vos journées ?** **❑ Êtes-vous suivi par d'autres personnes ?**

3. Inscrire les personnes dans des dynamiques de parcours, page 3

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. **Inscrire la personne dans une dynamique de parcours**
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

☞ Des dispositifs d'acquisition des savoirs de base et développement des compétences clés : des réponses pour construire le parcours en fonction des compétences identifiées chez la personne et de ses objectifs.

Etape de parcours, action possible	Commanditaire
Modules « **C**ompétences **C**lés »	Etat
Accueil **O**rientation **F**ormation (**A.O.F)**	Conseil Régional Rhône Alpes
Modules pour les bénéficiaires du **R**evenu de **S**olidarité **A**ctive **(R.S.A)**	Conseil Général de la Haute Savoie
Sensibilisation à l'apprentissage, leviers pour entrer dans l'écrit ou le réapprentissage	Initiatives locales : associations caritatives, médiathèques, **C**ontrat **U**rbain de **C**ohésion **S**ociale (CUCS)…
Formation continue pour les salariés, plans spécifiques (plan de formation, Droit Individuel à la Formation(D.I.F.), **C**ongé **Individuel** de Formation (C.I.F.)	**O**rganismes **P**aritaires **C**ollecteurs **A**gréés
Les dispositifs de formation linguistique	l'**O**ffice Français de l'**I**mmigration et d'**I**ntégration **(OFII)** pour le public migrant,

Nota bene :Les réponses des commanditaires sur les territoires évoluent en fonction du temps et des espaces :
Une veille d'information est nécessaire. Elle est possible en allant consulter le site du CRIA 74 (voir page suivante)

4. Permettre aux prescripteurs, orienteurs ou accompagnants l'accès à un réseau

1. **Prendre en compte des besoins et des attentes**
2. **Situer des personnes pour développer des compétences**
3. **Inscrire la personne dans une dynamique de parcours**

Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Vous êtes prescripteurs :

Des organismes de formations proposent des formations pour développer les compétences clés et renforcer les savoirs de base .*Ils peuvent être un appui à la construction des étapes du parcours de la personne accueillie.*

Voir panorama des actions, organismes de formation et structures possibles,
sur le site internet : http: www.cria74.org

Vous êtes orienteurs ou accompagnants, privilégiez le contact avec le Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme Haute Savoie (CRIA 74) ou un prescripteur « référent compétences clés » au sein de Pôle Emploi, Mission locale ou Cap Emploi de votre bassin d'emploi.

Le CRIA 74 apporte un appui pédagogique et technique aux acteurs de la lutte contre l'illettrisme conformément aux objectifs déterminés par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE Rhône Alpes) et le Conseil Général 74 et aux orientations de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI).

CRIA 74/Maison de l'Emploi, 20, rue de l'égalité-74 800 La Roche Sur Foron. Coordinatrice : Patricia Bertrand.
Ligne directe : 04 50 07 19 19 Courriel : cria74@maison-emploi.com- site internet : http: www.cria74.org

Glossaire

- **ANLCI : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.** Un espace de mobilisation et de travail où tous ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain se retrouvent pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Groupement d'intérêt public.
- **Bilan d'étape** :Mesurer après un temps de formation les compétences acquises et observer les évolutions. Trois bilans d'étape pour étudier l'éventualité d'un renouvellement du temps dédié à l'intérieur des thématiques prévu dans le cadre du Marché compétences clés.
- **Compétences clés :** Le cadre de référence européen identifie huit compétences clés : Communication dans la langue maternelle ; Communication dans une langue étrangère ; Culture mathématique et compétences de base en sciences et technologies ; Culture numérique ; Apprendre à apprendre ; Compétences interpersonnelles, interculturelles et compétences sociales et civiques ; Esprit d'entreprise ; Sensibilité culturelle. Ces compétences peuvent faire l'objet d'un apprentissage dans le cadre d'une formaition.
- **Degré** :Le degré est un élément de repère pour déterminer un seuil (palier) qui facilitera le repérage (prescripteur) ou le positionnement (formateur)
- **Direccte : D**irection **R**égionale des **E**ntreprises de la **C**oncurrence de la **C**onsommation du **T**ravail et de l'**E**mploi.
- **Formation :** Ensemble des activités visant essentiellement à assurer l'acquisition des capacités pratiques, des connaissances et des attitudes requises pour occuper un emploi.Source:(Tiré de Bureau international du travail. Glossaire de la formation professionnelle : termes d'usage courant. Genève : BIT, 1987. vi, 95 p., p. 29)
- **Objectif de parcours** :Etre capable de faire
- **Etape** :Un palier défini par un objectif inscrit dans le parcours (temps de bilan et/ou formulation d'un nouvel objectif
- **Parcours :** Déplacement déterminé d'un point à un autre qui amène à formuler des objectifs qui à leur tour sont déclinés en étapes.
- **Phase de Positionnement(Dans le cadre du marché compétences clés.) : Différents moyens qui permettent d'évaluer des besoins de formation et recueillir la motivation à la formation**. Une fiche parcours personnalisée est élaborée et servira pour les bilans d'étape.
- **Prescripteur** :Une structure habilitée par un financeur, un organisme dont relève un public cible, qui accueille pour informer et orienter, rechercher ou accéder à un stage de formation.
- **Remise à niveau** :Acquisition et ou approfondissement de connaissances qui peut être un palier dans le parcours.